



Stage d'aquarelle Animé par Alain Rétière

Dimanche 15 novembre 2026

Adultes – Tous niveaux

Salle des douves / Salle des Fêtes
Place de l'hôtel de Ville – Montaigu-Vendée

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL : MAIL :

Horaires : 10h-12h30 / 13h30-17h

Thème et descriptif : *Travail sur le ciel et la lumière dans les paysages travail en atelier à partir de modèles photographiques.*

Objectif : apprendre à maîtriser les techniques « mouillé sur mouillé et mouillé sur sec » appliquées au paysage. Maîtriser les couleurs et les valeurs pour créer la lumière.

Niveau : Tous niveaux (une familiarité minimale avec l'aquarelle est souhaitable)

Organisation : La ville de Montaigu-Vendée se charge des inscriptions, de l'accueil et de l'organisation du stage.

Tarif du stage : 70 euros par personne, le stage d'une journée. Les inscriptions se concrétisent par le versement d'un chèque d'acompte de 20 euros à l'ordre de Monsieur Alain Rétière, transmis avec la fiche d'inscription. Le solde restant sera versé à l'artiste le premier jour du stage.

Règlement du stage

- Le nombre minimum de stagiaires est de 5 personnes et le maximum, de 10
- La liste du matériel sera envoyée à tous les stagiaires.
- La ville de Montaigu-Vendée et l'artiste pourront annuler les inscriptions, une semaine avant le stage, si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à 5, sans que quiconque puisse prétendre à une indemnité, les stagiaires étant remboursés de leur acompte.
- Tout désistement à l'initiative d'un stagiaire inscrit intervenant moins de 3 semaines avant le début du stage ne donnera pas lieu au remboursement de l'acompte versé.
- Les frais de transport, hébergement et repas seront à la charge du stagiaire.

Fait à

« Bon pour accord » et signature

Le

À retourner au service culturel par courrier ou par mail :

Hôtel d'agglomération – 1 rue Henri Joyau - 85600 Montaigu-Vendée

Contact : culture@terresdemontaigu.fr / Tel. 02 51 46 45 45

